

**CONDITIONS D'ACCÈS EN FORMATION ET CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION
RENTÉE JANVIER 2021**

Conditions générales :

Selon l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de Puériculture est accessible au CERPE, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

La formation professionnelle continue, (Apprentissage (- de 30 ans) et contrat de professionnalisation) sans conditions d'une durée minimale d'expérience professionnelle ;

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

ATTENTION : Les candidats doivent **fournir, au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical** émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

L'exercice de cette profession nécessite **d'être à jour des vaccins obligatoires : DTP et Hépatite B**, il est de plus, **recommandé d'être vacciné** contre : la **rougeole**, la **coqueluche** et la **varicelle**.

En plus du certificat de vaccinations, les candidats doivent apporter la preuve de leur immunité contre l'hépatite B (sérologie anti-corps anti-Hbs) **avant le début d'un stage**.

Toute contre-indication à ces vaccins interdit l'accès aux stages et ensuite à l'exercice professionnel

Conditions de sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien oral destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation

Dans le contexte exceptionnel de mobilisation nationale pour protéger au mieux l'ensemble de la population et éviter les rassemblements et les déplacements propices à la propagation de l'épidémie de covid-19, **pour l'année 2020 uniquement et pour la rentrée de janvier 2021, l'entretien d'oral prévu est supprimé. La sélection est effectuée par le seul examen du dossier.**

Le dossier fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs.

La cotation se fait par des barèmes établis au niveau régional pour l'examen des dossiers ;

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 et permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection

La sélection des ASHQ organisée par leurs employeurs.

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : auxi.bureau@cerpe.info

Site internet : <http://www.cerpe.info>



Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.	

Modalités d'organisation :

Calendrier :

Période d'inscription à la sélection du **lundi 6 juillet**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **vendredi 2 octobre 2020**

Communication des résultats : **mardi 17 novembre 2020 à 10 h**

Validation de l'inscription : **jeudi 26 novembre 2020 les candidats admis sur listes principale doivent confirmer leur inscription avant cette date**

Période d'inscription à l'institut : **4 décembre 2020 pour les candidats sur liste complémentaire, à partir du 7 décembre l'ARS renforce la gestion des listes complémentaires entres les centres de formations**

Rentrée

Tarif et coût de la sélection et de la formation :

Coût de la sélection : 50 €

Cursus complet : 6307 €

Nom :

Prénom :

Liste des documents à fournir obligatoirement lors du dépôt du dossier de sélection :

- La photocopie d'une pièce d'identité ;
- Pour les ressortissants hors Union européenne, un **titre de séjour en cours de validité** et une copie d'une **attestation du niveau de langue française requis C1** ;
- Une lettre de **motivation manuscrite** ;
- Un curriculum vitae ;
- Un **document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.** Ce document n'excède pas deux pages ;
- La copie des originaux des **diplômes** ou **titres** traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Le cas échéant, *uniquement pour les rentrées de JANVIER 2021 et de janvier 2021*, une attestation de suivi de préparation au concours d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 19-20 ;
- Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- 1 enveloppe timbrée format A4 timbrée avec 3 timbres prioritaires (rouge) avec votre nom, prénom et adresse, pour vos résultats.
- 1 enveloppe timbrée format A5 timbrée avec 1 timbre prioritaire (rouge) avec votre nom, prénom et adresse pour la convocation à l'oral.
- 1 photo d'identité officielle et récente (**collée ou agrafée sur la fiche d'inscription**)
Le règlement de **50 euros**, correspondant aux frais d'inscription à la Sélection de l'entrée en formation **Les frais d'inscription sont non remboursables en cas de désistement du candidat après la clôture des inscriptions ou de non réussite à la sélection pour entrer en formation :**
- 50 € par **chèque de préférence** à l'ordre du CERPE (merci d'inscrire vos nom et prénom au dos du chèque)
Ou vous éventuellement
- 50 € en espèces (**pas de mandats CASH**) dans une enveloppe avec votre nom et prénom ;
- Fiche d'inscription ci-jointe**
- Fiche d'expérience ci-jointe**
- 1 des 2 Fiches de choix de voie de formation et mode de financement** ci-jointes (apprentissage ou maintien dans l'emploi)

**Les dossiers sont à retourner par courrier simple ou courrier suivi
(Pas de recommandé avec A.R.) ou à nous déposer (accueil de 9h à 17h) ou dans la
boite aux lettres à tous moments) au CERPE :**

**98, avenue de la République 93300 Aubervilliers et doivent être réceptionnés : le
cachet de la poste ne faisant pas foi,
avant le : **vendredi 2 octobre 2020****

Les dossiers incomplets ou mal renseignés ne pourront être enregistrés

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : auxi.bureau@cerpe.info

Site internet : <http://www.cerpe.info>



Dossier d'inscription à la sélection - Formation au DEAP

RENTRÉE JANVIER 2021 AUX2

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE – RESERVE AU CERPE

Résultat : Non admis Admis LP Admis LC

Commentaires : _____

Dossier examiné par : _____ et _____

Signatures jury :
Aubervilliers le,

Financement : Cadre réservé au CERPE

AUX 2 : APP PRO ACEPP

Cadre réservé au CERPE

Dossier n° :

Voie: APP PRO ACEPP

Date de réception au CERPE :

Règlement : Chèque Espèces

Emetteur du chèque _____
 N° _____ du _____ chèque :

Nombre de présentation(s) dans notre centre y compris celle-ci : []

NOM DE NAISSANCE : _____

NOM D'USAGE : _____

NOM MARITAL : _____

PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Age : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postale : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse email : _____

Photo
Obligatoire

Dernier diplôme obtenu

Intitulé : _____ Année d'obtention : _____

Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Association Loi 1901 (J.O. du 01/06/1978) – SIRET : 314 152 018 00037 – APE : 803Z – N° d'enregistrement : 11 93 00 371 934

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : auxi.bureau@cerpe.info

Site internet : <http://www.cerpe.info>



VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : Veuillez répondre aux questions suivantes et fournir le ou les certificat(s) de travail et/ou attestation(s) concernant les périodes d'emploi sur **au maximum**, les 2 dernières années travaillées, cette fiche est à joindre à votre dossier :

Avez-vous une expérience professionnelle (rayer la mention inutile) : oui non

-Dans le secteur sanitaire et social secteur petite enfance Dans un autre secteur : _____

Durée totale de la/des périodes d'emploi : _____

Type des contrats pour ces périodes d'emploi : _____

Si vous êtes toujours en emploi, merci de compléter la rubrique suivante :

NOM de l'entreprise : _____

NOM du responsable : _____ **FONCTION** : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ **CODE POSTAL** : _____

TELEPHONE : _____

Fonction occupée : _____

Nombre d'années d'expérience : _____

Joindre les certificats de travail au dossier si vous avez une expérience dans le secteur de la petite enfance.

En apprentissage

VOIE et FINANCEMENT de votre formation : Choisir une voie de formation

APPRENTISSAGE 20 places – Formation en alternance (cours, stages, travail chez l'employeur) sur 16 MOIS (informations sur le site de notre partenaire, le Centre de Formation des Apprentis : CFA – ADAFORSS www.adaforss.org

1. Avoir 17 ans au moment de l'entrée en formation et **moins de 30 ans** (au jour de l'entrée en formation et de signature du contrat d'apprentissage)
2. Rechercher un employeur (Association, Commune, Conseil Départemental...) en contrat d'apprentissage.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce document et accepte sans réserve la réglementation qui régit la sélection d'entrée en formation, et déclare avoir choisi le voie de formation par l'apprentissage

Fait à _____ le _____ 2020

Nom et signature du candidat :

En maintien dans l'emploi pour les salariés dans une structure d'accueil de la petite enfance du secteur privée, formation financée par l'employeur (Devis à remettre à votre employeur)

FORMATION EN MAINTIEN DANS L'EMPLOI 5 places – Formation en alternance (cours, stages, travail chez l'employeur) sur 18 mois

1. Avoir 17 ans au moment de l'entrée en formation, pas de limite d'âge
2. Être en poste dans une structure d'accueil de la petite enfance (**employeur du secteur privé : Association, crèche d'entreprise, parentale...**)

Fournir l'accord de votre employeur pour la prise en charge des frais de formation de 6307 € en contrat de professionnalisation

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce document et accepte sans réserve la réglementation qui régit la sélection d'entrée en formation, et déclare avoir choisi la voie de formation par **la voie du contrat de professionnalisation, financée par mon employeur.**

Fait à _____ le _____ 2020

Nom et signature du candidat :